

La Financière de l'Échiquier

Paris le 10 octobre 2024,

Madame, Monsieur,

Nous tenons à vous informer de la mise à jour du prospectus du fonds Tocqueville PME, dont vous êtes porteur de parts. La modification suivante sera apportée et applicable à compter du 15/10/2024 :

- Modification de la formulation du paragraphe sur les sommes distribuables.

Afin d'être mis en conformité avec les évolutions du plan comptable, le paragraphe sur les sommes distribuables a été modifié et reprend désormais la formulation de l'article L.214-17-2 du Code Monétaire et Financier.